Institut | Bibliothèque Polonaise de Paris

8 septembre 2026
19h00

Monsieur le professeur Maciej Forycki
Directeur de l'Institut Bibliothèque Polonaise de Paris
&
Monsieur Jean Rozwadowski
Président de la Société Historique et Littéraire Polonaise

ont l'honneur de vous inviter à la conférence-débat

Les traductions de littérature de langue française en Europe centrale.
Flux, réseaux et circulation au XXe siècle

En début d'année 2026 est paru aux Presses universitaires de Rennes un ouvrage intitulé ***Les traductions de littérature de langue française en Europe centrale. Flux, réseaux et circulation au XXe siècle*** (Rennes, PUR, 656 pages). Une trentaine de spécialistes éminents, français et étrangers, évoquent le sort de la littérature de langue française en Hongrie, Pays tchèques, Pologne et Slovaquie, qui offre une histoire en creux des relations Est-Ouest à travers la relation spécifique de la France avec les cultures centre-européennes.

Cet ouvrage ambitieux est une première dans son approche implicitement comparatiste. Il associe une approche sociologique quantitative à une étude qualitative des circulations et réceptions d'une littérature de langue française aux origines diverses bien que concentrée sur le marché éditorial français. Cette perspective transculturelle vise à comprendre les mécanismes du champ international de la littérature. Les statistiques présentées, les trajectoires des acteurs, les témoignages des passeurs qu'ont été les traducteurs offrent ainsi un paysage complexe qui pourra faire l'objet de discussions lors de la rencontre. Nous proposons d'en dégager les lignes essentielles et de revenir sur l'importance négligée du dialogue littéraire et culturel intra-européen par-delà les violences historiques et les conflits géopolitiques et idéologiques.

Kinga Callebat, professeure à Sorbonne Université
Antoine Marès, professeur émérite (Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
Clara Royer, professeure à Sorbonne Université

Ministerstwo Kultury i Dziedzictwa Narodowego

Subventionné par le Ministre de la Culture et du Patrimoine National (Pologne) par l'intermédiaire de l'IBPP dans le cadre de l'accord n° 1/DF-VII/2026.